



P.V. de l'Assemblée Générale Annuelle

du lundi 19 juin 2023

Exercice du 1er mai 2022 au 30 avril 2023

L'A.G. est déclarée ouverte par le Président à 18 h précises, en présence de 118 adhérents. Cent adhérents se sont fait représenter et c'est donc au total 218 membres présents ou représentés sur nos 345 adhérents qui participent à l'AG.

M. le Président du Comité, Pierre-Jean PAYROUSE, nous fait l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à notre invitation à cette A.G. annuelle. Nous l'en remercions.

L'A.G. se déroule conformément à l'ordre du jour.

- Rapport moral du Président Dominique FOLLET : en pièce jointe
- Approbation par l'A.G. du Rapport Moral du Président : elle est prononcée à l'unanimité, à l'exception de M. Alain VASSAL qui s'abstient.
- Présentation des comptes du Club :
 - présentation par la Trésorière, Mme Florence MORELLE (en pièce jointe)
 - rapport du Vérificateur aux comptes, M. Emmanuel GORGE (en pièce jointe)
 - approbation demandée à l'A.G. sur le bilan financier du Club : l'A.G. approuve à l'unanimité le Rapport Financier
- Election du Vérificateur aux comptes pour la saison prochaine, M. Jean-Claude LEBARON : M. LEBARON, actuel trésorier du Comité, va quitter cette fonction à la fin de la présente saison, pour raisons personnelles. Il a accepté néanmoins de postuler, en remplacement d'Emmanuel GORGE qui a souhaité cesser sa mission, au poste de Vérificateur des Comptes des deux entités, Comité et notre Club. Notre Assemblée, à l'unanimité, accepte cette désignation pour notre Club, dont nous nous réjouissons. Nous souhaitons une heureuse et paisible retraite à l'ami Emmanuel GORGE.
- Budget 2023/2024 : évolution des principaux tarifs, présentation du budget prévisionnel et des hypothèses associées (en pièce jointe) ; approbation par l'A.G. unanime.
- Questions diverses de l'Assemblée : une question est posée sur la méthode d'attribution des points d'expert et de performance. Ceux-ci sont attribués en trois opérations successives
 - Nombre de PE (et/ou de PP) à partager : fonction de l'épreuve ET de ses participants (plus le niveau est élevé, plus il y a de PE (et/ou de PP) et de PE bonus à partager
 - Distribution en fonction du classement final de l'épreuve selon une clé mathématique intangible
 - Attribution des bonus à chaque joueur très bien classé et aux joueurs faisant une performance par rapport à leur niveau sur la grille de départ

Mont Saint Aignan le 20 juin 2023

Le Président

Dominique FOLLET

En pièces jointes :

- Rapport Moral et Rapport Financier
- Texte remis par M. Emmanuel GORGE, Vérificateur aux Comptes
- Les documents financiers avaient été joints à la convocation